

2006-07-06

9:35
heures minutes

13461870

88026.0001 (2006-04)
Avis de décontamination
Page 1

Établissement No : 12969

Adresse: 7390, Côte St-Luc, Montréal

Province : QC

AVIS DE DÉCONTAMINATION**(Article 31.59 de la Loi sur la qualité de l'environnement, L.R.Q. c. Q-2)****CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE
MONTREAL**Montréal, ce quatrième (4^e) jour de juillet de l'an deux mille six (2006).**COMPARAÎT :**

PETRO-CANADA, société commerciale dûment constituée en vertu des lois du Canada, ayant un bureau régional au 11701, rue Sherbrooke Est, Montréal, (Québec) H1B 1C3, agissant aux présentes et représentée par DENIS ROY et DIANE LEBLANC respectivement Directeur, Ventes de la raffinerie et Secrétaire adjoint de ladite corporation, dûment autorisés en vertu d'une résolution du conseil d'administration de ladite corporation adoptée le vingt-six (26) octobre mille neuf cent quatre-vingt-quatorze (1994) et amendée en vertu d'une résolution dudit conseil d'administration adoptée le deux (2) mai mille neuf cent quatre-vingt-quinze (1995), et en vertu soit d'une procuration libellée «Execution of Documents Appointment» exécutée sous seing privé le vingt (20) octobre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), soit d'une procuration libellée «Execution of Documents Appointment» exécutée sous seing privé le dix-huit (18) mai deux mille cinq (2005) ou soit d'une procuration libellée «Execution of Documents Appointment» exécutée sous seing privé le deux (2) mars deux mille six (2006), lesquelles résolutions et procurations n'ont jamais été révoquées, ni amendées.

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal d'inscrire sur le registre le présent avis de décontamination concernant le terrain désigné ci-après, faisant état de l'absence ou de la présence des contaminants dans le terrain en deçà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de(s) l'étude(s) de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2, et, le cas échéant, d'une mention des restrictions à l'utilisation du terrain inscrites sur le registre foncier devenues caduques du fait de la décontamination.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un terrain ou emplacement connu et désigné comme étant :

88026.0001 (2006-04)
Avis de décontamination
Page 2

Établissement No : 12969
Adresse: 7390, Côte St-Luc, Montréal
Province : QC

- 1.1 Le lot UN MILLION DEUX CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-UN (1 290 381) du cadastre du Québec et les lots NEUF CENT SOIXANTE-SEPT et NEUF CENT SOIXANTE-HUIT de la subdivision du lot CENT QUARANTE ET UN (141-967 et 141-968) et les lots MILLE CINQ CENT DOUZE et MILLE CINQ CENT TREIZE de la subdivision du lot CENT QUARANTE-DEUX (142-1512 et 142-1513) du cadastre de la Municipalité de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal; et
- 1.2 portant l'adresse civique 7390, chemin de la Côte-Saint-Luc, dans la Ville de Montréal (arrondissement Côte Saint-Luc/Hampstead/Montréal-Ouest) QC H4W 1R1.

(ci-après « l'Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

PETRO-CANADA est propriétaire de l'Immeuble en vertu des titres de propriété publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous les numéros 1555700, 2136972, 2157222, 2160755, 2286918 et son adresse est 11701, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1B 1C3.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

Le terrain est situé dans la municipalité de la Ville de Montréal (arrondissement de Côte-Saint-Luc-Hampstead-Montréal-Ouest). Selon le règlement de zonage 01-276 de la Ville de Montréal, le zonage désigné pour la propriété est de type C-2A, ce qui correspond à un site à usage mixte.

4. DÉCLARATION PRÉALABLE

Le Comparant a déposé auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) un plan de réhabilitation et les documents s'y rapportant, le 16 mai 2005, lequel a été approuvé par le MDDEP, le 14 juin 2005, sous le numéro de référence 7610-06-01-0630810 400218231.

88026.0001 (2006-04)
Avis de décontamination
Page 3

Établissement No : 12969
Adresse: 7390, Côte St-Luc, Montréal
Province : QC

5. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint de l'étude de caractérisation intitulée "Travaux de réhabilitation et suivi de l'eau souterraine, Petro-Canada (S/S 12969), 7390 chemin de la Côte Saint Luc, Montréal, Québec, préparée par Jacques Whitford Limitée, le 9 juin 2006, Projet n° CM80564.03, cartables 1 à 3)", contresigné par le Comparant, fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 5.1 un énoncé de la nature des contaminants enlevés, éliminés ou présents dans le terrain et dont la concentration n'excède pas les valeurs limites réglementaires;
- 5.2 un résumé des travaux de décontamination qui ont eu lieu sur l'Immeuble;
- 5.3 la superficie du terrain occupée par les sols qui contiennent des contaminants dont la concentration a été ramenée en deçà des valeurs limites réglementaires ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur;
- 5.4 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est;
- 5.5 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par Graeme Wallace, Expert #197, en date du 12 juin 2006, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexé.

6. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE DÉCONTAMINATION

Le cas échéant, mention est faite que les restrictions suivantes à l'utilisation du terrain inscrites sur le registre foncier sont devenues caduques du fait de la décontamination : (N/A).

88026.0001 (2006-04)
Avis de décontamination
Page 4

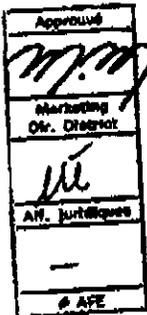
Établissement No : 12969
Adresse: 7390, Côte St-Luc, Montréal
Province : QC

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un nouvel avis de contamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ à Montréal, province de Québec, le 4 juillet 2006.

Signature du Comparant :

PETRO-CANADA



Denis Roy
(Signature)

Denis Roy
(Nom du signataire en lettres moulées)

Directeur, Ventes de la raffinerie
(Titre du signataire en lettres moulées)

Diane Leblanc
(Signature)

Diane Leblanc
(Nom du signataire en lettres moulées)

Secrétaire adjoint
(Titre du signataire en lettres moulées)

ATTESTATION

Je, soussignée, Manon Chevalier, avocate, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du Comparant;
2. Le document traduit la volonté exprimées par le Comparant;
3. Le document est valide quant à sa forme.

Attesté à Montréal, province de Québec, ce quatrième (4e) jour de juillet de l'an deux mille six (2006).

Nom : Manon Chevalier

Qualité : Avocate

Adresse : 11701, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec, H1B 1C3

Manon Chevalier
Manon Chevalier, avocate



Direction des politiques en milieu terrestre
Service des lieux contaminés

FORMULAIRE D'ATTESTATION

RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

1. LOCALISATION DU TERRAIN	
Adresse : 7390, Chemin de la Côte-St-Luc, Montréal, Québec	
N° de lots : 1 290 381 et 33220421 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45° 27' 41" Longitude : -73° 39' 28"
Nom du cadastre : Cadastre du Québec (cadastre de la municipalité de la Paroisse de Montréal, circonscription foncière de Montréal)	
2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE <input checked="" type="checkbox"/> OU DU LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	
Nom : Petro-Canada	
Nom de l'entreprise : Petro-Canada	
Adresse : 11 701, Sherbrooke Est, Montréal, Québec	Code postal : H1B 1C3
N° de téléphone : 514.640.3922	N° de télécopieur : 514.650.4121
3. IDENTIFICATION DU DOCUMENT ATTESTÉ	
Titre : Résumé de l'étude de réhabilitation, Station-service Petro-Canada (S/S12969) localisée au 7390, chemin de la Côte-St-Luc, Montréal, Québec, numéro de référence QCM80564.03	
Firme : Jacques Whitford Limitée	
Auteur : Nancy Toccooli et révisé par Graeme Wallace	Date : le 8 juin 2006

Après vérification, j'atteste que le résumé est conforme aux exigences du *Guide de caractérisation des terrains* du ministère de l'Environnement du Québec.

GRAEME WALLACE

Nom de l'expert (en lettres mouluées)

Signature de l'expert

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL, signée à Montréal, QC, ce 4 juillet 2006

197

Numéro d'identification
de l'expert

le 12 juin 2006

Date

PETRO-CANADA

par:

DENIS ROY

DIANE LEBLANC



**Experts-conseils
Génie, sciences
et gestion
de l'environnement**

**Engineering,
Scientific,
Planning and
Management
Consultants**

5170-100 Montview
Mont-Royal QC
Canada H4P 2L7

But/Line 514 739 0708
Téléc/Fax 514 739 8400

www.jacqueswhitford.com

VIA COURIER

Projet n° CM80564.03

Le 8 juin 2008

Madame Mona Magraby
Petro-Canada
11701, Sherbrooke est
Montréal, Québec H1B 1C3

**Sujet: Résumé de l'étude de réhabilitation - Station-service Petro-Canada
(s/s 12989) localisée au 7390 chemin de la Côte Saint Luc, Montréal,
Québec**

Mme Magraby,

Ce résumé de l'étude de réhabilitation a été élaboré en consultant le rapport de Jacques Whitford Limitée intitulé Travaux de réhabilitation et suivi de l'eau souterraine. Petro-Canada (s/s 12989), 7390 chemin de la Côte Saint Luc, Montréal, Québec (rapport n° CM80564.03 daté du 6 juin 2008).

Jacques Whitford Limitée (Jacques Whitford) a été mandatée par Petro-Canada afin d'effectuer des travaux de réhabilitation et le suivi de l'eau souterraine dans le cadre de la fermeture et du démantèlement des installations pétrolières de la station-service en question, ci-après appelée le « site » ou la « propriété ».

La propriété est désignée légalement comme étant les lots 1 290 381 et 3322042 du Cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal. Le site à l'étude est bordé au nord par le chemin de la Côte Saint Luc suivi d'immeubles résidentiels/commerciaux, à l'est par la rue Robert Burns suivi d'immeubles résidentiels/commerciaux, au sud et à l'ouest par des immeubles résidentiels.

La propriété a une superficie de 1210 mètres carrés et ses coordonnées géographiques sont approximativement : 45°27'41"N, 73°39'28"O. Selon le règlement de zonage O1-276 de la Ville de Montréal, le zonage désigné pour la propriété est de type C-2A, ce qui correspond à un site à usage mixte.

Le site est la propriété de Petro-Canada. Au moment des travaux, la station-service n'était pas en opération. Les travaux de démantèlement des installations pétrolières ont été effectués par l'entrepreneur S.M. Construction, mandaté par Petro-Canada.

**Jacques
Whitford**

Des solutions
exceptionnelles
Un environnement
de qualité

An Environment
of Exceptional
Solutions

100% Recycle
100% Recycle
100% Recycle



Madame Mona Magraby

Page 2

Le 8 juin 2006

Une évaluation environnementale de site limitée (phase I limitée) et une caractérisation environnementale de site - phase II ont été réalisées préalablement en août 2003. Lors de ces travaux, des sols démontrant des concentrations supérieures aux valeurs limites de l'Annexe I du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains*, Décret 216-2003, 26 mars 2003, ci-après appelé le *Règlement*, ont été identifiés sur le site.

En conséquence, le site a été divisé en cinq zones sur la propriété (sur la base de la source probable de contamination, des niveaux de sols contaminés et des paramètres de contamination qui s'y retrouvent). Il est défini ainsi :

- Zone 1 : zone de la fosse des anciens réservoirs d'essence dans le secteur nord de la propriété ;
- Zone 2 : zone localisée à proximité de l'ancien réservoir d'huile à chauffage, à l'arrière du lave-auto ;
- Zone 3 : zone localisée à proximité de la fosse d'un ancien réservoir d'huile usée (à l'emplacement de l'ancien bâtiment) ;
- Zone 4 : zone localisée à proximité du forage F-8, soit à l'intérieur de l'ancien bâtiment et à l'emplacement d'anciens réservoirs d'essence ;
- Zone 5 : zone localisée à proximité du forage PO-16. Soulignons qu'aucune ancienne installation pétrolière n'est présente dans le secteur du forage.

Par conséquent, des travaux de réhabilitation des sols furent recommandés. Préalablement aux travaux de réhabilitation, un plan de réhabilitation a été soumis au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, ci-après appelé le « MDDEP » pour approbation. Le plan de réhabilitation (n° de référence 7610-06-01-0630810) a été approuvé par le MDDEP en date du 14 juin 2005.

Les travaux de réhabilitation ont été réalisés entre le 4 juillet 2005 et le 9 mai 2006. Préalablement à notre arrivée sur le site, les installations superficielles, soit le bâtiment avec un kiosque et un comptoir de ventes, le tablier de béton supportant trois flots munis chacun de deux pompes distributrices et un bâtiment dans lequel existait un ancien lave-auto, ont toutes été démantelées et les matériaux de démolition ont été acheminés hors site par l'entrepreneur S.M. Construction.

Le tableau suivant présente un résumé de chaque excavation en ordre chronologique et indique les dimensions et les profondeurs approximatives, les sources probables de contamination, ainsi que les contaminants potentiels pouvant présenter des problèmes.



© Jacques Whitford, 2006

Madame Mona Magraby
Page 3
Le 8 juin 2006

Résumé des excavations

Excavation	Durée des travaux (jours)	Volume (m ³)	Profondeur (m)	Source (Zone)	Contaminants potentiels
EX1	4 au 8 juillet 2005	68	3,5	Remblai (5)	Métaux, HAP
EX2	4 juillet au 11 août 2005	199	5,0-6,0	Anciens réservoirs d'essence (4)	HAM
C.S.-1	8 au 8 juillet 2005	5,3	1,0	Conduites souterraines	HP C ₁₀ -C ₃₀ , HAM et HAP
R.E.	6 au 14 juillet 2005	149,2	6,0	Réservoirs d'essence et de diesel	HP C ₁₀ -C ₃₀ , HAM et HAP
R.H.U.	8 juillet au 5 août 2005 et 19 au 29 sept. 2005	103	6,0	Ancien réservoir d'huile usée (3)	HP C ₁₀ -C ₃₀ , métaux et HAP
EX3	2 août 2005 au 8 mars 2006	2153	8,0	Anciens réservoirs d'essence (1)	HAM
EX4	26 au 30 Sept. 2005	2,2	1,7	Ancien réservoir d'huile à chauffage (2)	HP C ₁₀ -C ₃₀ , HAM et HAP
EX : Excavation		R.H.U. : Réservoir d'huile usée			
C.S. : Conduite souterraine		R.E. : Réservoir d'essence			
HAP : Hydrocarbures aromatiques polycycliques		HP C ₁₀ -C ₃₀ : Hydrocarbures pétroliers C ₁₀ à C ₃₀			
HAM : Hydrocarbures aromatiques monocycliques					

En raison des dimensions importantes de l'excavation EX3 et des nombreuses excavations réalisées, les excavations EX1, EX2, R.E. et R.H.U. ont été fusionnées avec EX3.

Tous les échantillons prélevés à même les surfaces finales formant les fonds et les parois des excavations réalisées à l'intérieur des limites de propriété ont révélé des concentrations en HP C₁₀-C₃₀, en HAM, en HAP et en métaux qui sont, dans tous les cas, inférieures aux valeurs limites fixées à l'Annexe I du Règlement.

Les échantillons prélevés à même les sols propres importés sur le site comme matériaux de remblai ont révélé des concentrations inférieures aux valeurs limites de l'Annexe I du Règlement.

Au total, sept réservoirs, soit quatre réservoirs souterrains d'essence de 22 730 litres chacun, un réservoir d'huile à chauffage de 13 620 litres, un réservoir d'huile usée de 2 275 litres et un réservoir contenant un produit inconnu d'environ 4 000 litres ont tous été vidés, nettoyés et éliminés hors du site par l'entrepreneur S.M. Construction.

Lors des travaux de réhabilitation, la majorité des sols excavés (propres et contaminés) ont été acheminés au centre de traitement de Petro-Canada,

© Jacques Whitford, 2006



Madame Mona Magraby

Page 4

Le 8 juin 2008

à l'exception de quelques piles de sol qui ont été acheminées soit au centre de traitement Horizon Environnement ou bien au centre d'enfouissement Inter-San.

Le tableau suivant présente les volumes de sols excavés et éliminés hors site selon leurs concentrations et leurs destinations.

Gestion de sols excavés

Centre de traitement	Volume de traitement (tonnes métriques)	Quantité (tonnes métriques)
Centre d'enfouissement Inter-San	< Annexe I et > Annexe I mais < Annexe II (A-B et B-C)	3 159,34
Centre de traitement Horizon Environnement	> Annexe II (> C)	19,73
Centre de traitement de Petro-Canada	< Annexe I (< A, A et A-B)	9 799,62
Centre de traitement de Petro-Canada	< Annexe I* (A-B*)	1 243,52
Centre de traitement de Petro-Canada	> Annexe I mais < Annexe II (B-C)	3 405,26
Centre de traitement de Petro-Canada	> Annexe II (> C)	4 780,88
Centre de traitement de Petro-Canada	ROC	529,61
Centre de traitement de Petro-Canada	Analyses chimiques réalisées par le centre de traitement de Petro-Canada	1 068,51

* Sols présentant des odeurs d'hydrocarbures

Environ 550 m³ de sols excavés présentant des concentrations inférieures aux valeurs limites de l'Annexe I du Règlement ont été réutilisés sur la propriété pour le remblayage. Par ailleurs, la plupart des sols excavés présentant des concentrations inférieures aux valeurs limites de l'Annexe I du Règlement, soit environ 9 799 tonnes métriques n'ont pu être réutilisés sur le site puisqu'ils étaient saturés d'eau et n'étaient pas compactables. Ces sols ont été acheminés et sont demeurés au centre de traitement de Petro-Canada.

Un volume total de 6 888,97 tonnes métriques de sable en provenance de la sablière Mercier inc. et de la sablière Demers a été utilisé comme remblai afin de combler les excavations. Un volume total de 2 443,48 tonnes métriques de pierres concassées, provenant de la carrière Simard et Beaudry, a aussi été importé sur le site afin de compléter le remblayage des excavations.

Puisque l'eau souterraine n'est pas utilisée localement comme source d'eau potable et que la région est desservie par des services d'aqueduc et d'égouts, les critères « eau de résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts » du MDDEP ont été sélectionnés afin de vérifier la qualité de l'eau souterraine du site à l'étude. Aucun seuil d'alerte n'a été appliqué aux critères de la Politique puisqu'aucun cours d'eau ne se trouve dans un rayon d'un kilomètre de la propriété.

Les résultats des échantillons d'eau souterraine provenant de l'excavation EX3 soumis pour l'analyse des HP C₁₀-C₂₀, des HAM et des HAP ont révélé des concentrations inférieures aux critères de résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts de la Politique. Lors des travaux de déplacement de l'égout pluvial, un échantillon d'eau souterraine a été prélevé afin de s'assurer

© Jacques Whifford, 2008



Madame Mona Magraby

Page 5

Le 8 juin 2006

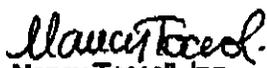
qu'aucune contamination n'était rejetée dans la conduite. Les résultats de cette analyse ont indiqué des concentrations en HP C₁₀-C₂₀, en HAM et en HAP inférieures aux critères de résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts de la *Politique* ainsi qu'inférieures aux critères de rejets dans un réseau d'égout unitaire ou domestique du Règlement 87 de la Ville de Montréal.

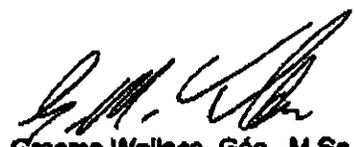
L'eau souterraine a été pompée à plusieurs reprises dans l'excavation EX3 lors du déplacement de la conduite de servitude dû à des fortes infiltrations. Bien que les résultats des analyses aient révélé des concentrations inférieures aux critères de résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts de la *Politique* ainsi qu'aux critères de rejets dans un réseau d'égout unitaire ou domestique du *Règlement 87* de la Ville de Montréal, l'eau a été pompée directement dans des camions-citernes fournis par la compagnie Oryx et acheminée à la raffinerie de Petro-Canada. Un volume approximatif de 205 020 litres d'eau a ainsi été pompé.

Suite aux travaux de réhabilitation, trois (3) forages ont été exécutés les 26 et 27 avril 2006 (PO06-101, PO06-102 et PO06-103). Les résultats des échantillons d'eau souterraine provenant de ces puits d'observation soumis pour l'analyse des métaux dans le PO06-101 et des HAM dans les PO06-102 et PO06-103 ont révélé des concentrations inférieures aux critères de résurgence dans les eaux de surface ou infiltration dans les égouts de la *Politique* du MDDEP.

Le rapport qui a été consulté afin de produire ce résumé a été préparé par Nancy Toccoi, ing. et a été révisé par Graeme Wallace, Géo., M.Sc.

JACQUES WHITFORD LIMITÉE

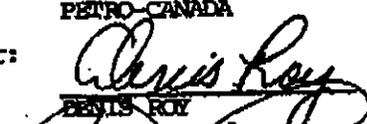

Nancy Toccoi, ing.
Chargée de projets


Graeme Wallace, Géo., M.Sc.
Réviseur senior

COPIE CONFORME À L'ORIGINAL
signée à Montréal, QC,
ce 4 juillet 2006.

Comparant de Petro-Canada

Date

PETRO-CANADA
par: 

DENIS ROY


DIANE LEBLANC



© Jacques Whitford, 2006

Ministère du
Développement durable,
de l'Environnement
et des Parcs

Québec

FORMULAIRE D'ATTESTATION

COMPATIBILITÉ D'UN PROJET DE RÉUTILISATION AVEC L'ÉTAT DU TERRAIN

1. LOCALISATION DU TERRAIN	
Adresse : 7390, chemin de la Côte-St-Luc, Montréal (Québec)	
N° de lots : 1 290 381	Coordonnées : DEG.DEC.NAD83 Latitude : 45,4614° N Longitude : 73,6578° O
Nom du cadastre : cadastre du Québec	
2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE <input checked="" type="checkbox"/> OU DU LOCATAIRE <input type="checkbox"/>	
Nom : Salvatore (Sam) Scalia	
Nom de l'entreprise : Samcon R.B. inc.	
Adresse : 815, boul. René-Lévesque Est	Code postal : H2L 4V5
N° de téléphone : 514 844-7300	N° de télécopieur : 514 844-5625
3. IDENTIFICATION DES DOCUMENTS DÉPOSÉS	
➤ Projet pour lequel un permis de construction ou de lotissement est demandé :	
Titre : Terrasc St-Luc	
Firme : Samcon R.B. inc.	
Auteur : Salvatore (Sam) Scalia	Date : Février 2007
➤ Plan de réhabilitation :	
Titre : Plan de réhabilitation soumis au MDDEP – Terrain station-service Petro-Canada, 7390, chemin de la Côte-St-Luc, Montréal (Québec)	
Requérant : Petro-Canada	
Représentant du requérant : Mona Magraby	Date : 15 mai 2005

J'atteste que le projet de réutilisation pour lequel un permis de construction ou de lotissement est demandé est compatible avec les dispositions du plan de réhabilitation.

DANIEL BERGERON

Nom de l'expert (en lettres moulées)


Signature de l'expert

111

Numéro d'identification
de l'expert

Le 5 février 2007
Date